

OMPI/PI/JU/ALG/07/INF/1

ORIGINALE : français

DATE : avril 2007



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA MAGISTRATURE
(ESM)



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**ATELIER REGIONAL DE L'OMPI SUR LA PROPRIETE
INTELLECTUELLE À L'ATTENTION DES DIRECTEURS DES
INSTITUTS ET ECOLES DE LA MAGISTRATURE DES PAYS
ARABES**

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
l'École supérieure de la Magistrature d'Alger (ESM)

Alger, 7 - 9 mai 2007

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 7 mai 2007

9 h 00 – 9 h 30

Cérémonie d'ouverture

Allocutions de bienvenue prononcées par :

Le directeur général de l'École de la Magistrature d'Alger

Le représentant du directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

9 h 30 – 10 h 00

Pause café

10 h 00 – 11 h 30

Thème 1 : Le droit d'auteur et les droits connexes

Modérateur : M. Georges Ghandour, Bureau de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les pays arabes, OMPI

1. Le droit d'auteur et les droits connexes : le cadre juridique international

Conférencier : M. Hakim Taousar, directeur général, Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Alger

2. La protection des droits d'auteur et des droits connexes

a) dans la jurisprudence des pays du droit civil

Conférencier : M. Michel Vivant, professeur, Institut d'études politiques de Paris, Paris

b) dans la jurisprudence des pays arabes

Conférencier : M. Hassan Badrawi, assistant du ministre de la justice pour les affaires parlementaires, Le Caire

11 h 30 – 12 h 00

Discussions

12 h 00 – 13 h 30

Thème 2 : La propriété industrielle

Modérateur : Mme Nabila Kadri, directrice générale, Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Alger

1. La propriété industrielle : le cadre juridique international de la protection et les développements récents

Conférencier : M. Hassan Badrawi

2. La protection de la propriété industrielle

a) dans la jurisprudence des pays du droit civil

Conférencier : M. Michel Vivant

b) dans la jurisprudence des pays arabes

Conférencier : M. Hassan Badrawi

13 h 30 – 14 h 00

Discussions

14 h 00 – 15 h 00

Pause déjeuner

15 h 00 – 15 h 45

Thème 3 : La mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle

1. La mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle : cadre juridique international et développements récents sur le plan international

Conférencier : M. Hassan Badrawi

2. La mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle : l'expérience algérienne

Conférencier : Conférencier local

15 h 45 – 16 h 15

Discussions

Mardi 8 mai 2007

9 h 00 – 11 h 15

Thème 4 : L'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles et instituts de la Magistrature

1. L'importance de l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles et instituts de la Magistrature

Conférenciers : M. Hassan Badrawi

M. Michel Vivant

2. La formation continue des magistrats en matière de propriété intellectuelle : l'expérience algérienne

Conférencier : M. Hocine Mabrouk, directeur général, École supérieure de la Magistrature, Ministère de la Justice, Alger

11 h 15 – 11 h 45	Discussions
11 h 45 – 12 h 00	Pause café
12 h 00 – 14 h 00	<u>Thème 5 : L'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles et instituts de la Magistrature : État des lieux</u>

(Cette partie de l'atelier sera consacrée à la présentation des rapports nationaux sur la situation actuelle de l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles et instituts de la Magistrature des pays arabes qui participent aux travaux de l'Atelier.

Dans leurs rapports, les représentants des pays traiteront de l'expérience de leurs écoles et instituts en matière d'enseignement de la propriété intellectuelle, des difficultés qu'ils rencontrent, de leurs besoins, ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Cette partie sera couronnée par des recommandations et l'élaboration d'un plan d'action pour les années à venir.)

Mercredi 9 mai 2007

9 h 00 – 11 h 00	<u>Thème 5 (suite) : L'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles et instituts de la Magistrature : État des lieux</u>
11 h 00 – 11 h 30	Pause café
11 h 30 – 13 h 00	<u>Thème 5 (suite) : L'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles et instituts de la Magistrature : État des lieux</u>
13 h 00 – 13 h 30	Rapport final et recommandations
13 h 30	Cérémonie de clôture

[Fin du document]